

Eccles, Natalie

De: Fraser, Éric [Fraser.Eric@hydro.qc.ca]
Envoyé: 25 novembre 2015 17:12
À: Dubois, Véronique
Cc: 'Prunelle Thibault-Bédard'; Greffe
Objet: R-3933-2015 - Accès au Suivi détaillé des activités d'achat et de revente du Distributeur par contreparties — 2014

Chère consœur,

Par la présente nous désirons répondre à la lettre d'aujourd'hui, le 25 novembre, de la procureure du RNCREQ concernant la consultation du document « Suivi détaillé des activités d'achat et de revente du Distributeur par contreparties — 2014 » (Suivi par contreparties).

Tout d'abord, il convient de préciser que ce document n'est pas déposé en preuve dans le présent dossier. Il s'agit d'un document déposé auprès de la Régie en suivi administratif du plan d'approvisionnement (voir notamment la décision D-2015-205). Ainsi, contrairement aux prétentions du RNCREQ, l'article 33 du Règlement sur la procédure de la Régie ne s'applique pas et le raisonnement selon lequel le Distributeur devrait obtenir une ordonnance de confidentialité en l'instance est sans fondement.

Cela étant dit, nous comprenons que le RNCREQ a encore des questions en matière d'approvisionnement énergétique de court terme à la suite de la consultation des documents de suivis dont la confidentialité est levée et désire avoir accès au Suivi par contreparties pour répondre à ces questions. En l'absence de détails quant à la pertinence des interrogations du RNCREQ, mis à part des interrogations concernant les transactions ayant eu lieu le 28 janvier, le Distributeur invitait le RNCREQ à interroger nos témoins. Toutefois, dans sa missive d'aujourd'hui, le RNCREQ précise qu'elle désire obtenir les raisons qui sous-tendent le prix de référence utilisé par le Distributeur pour chacune des transactions de court terme (pp. 2-3 de la lettre du 25 novembre de Me Thibault-Bédard).

Or, la réponse à cette question se retrouve à la note de la page 17 du « Suivi détaillé des activités d'achat et de vente du Distributeur – 2014 » qui est accessible sur le site de la Régie.

Espérant que cette information puisse clore ce débat, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Éric Fraser

Avocat



Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : 514 289-2211 poste 3596
Télécopieur : 514 289-2007
Courriel: fraser.eric@hydro.qc.ca

www.hydroquebec.com

Avis de confidentialité

Le présent courriel et toutes les pièces jointes peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Cette information est à l'usage exclusif du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez en aviser immédiatement l'émetteur et détruire le contenu du courriel sans le communiquer ou le reproduire.